



Retraité.e.s :

**Le 24 Octobre, mobilisons nous
pour exiger une véritable revalorisation des pensions.**

5,2% au 1er Janvier 2024 : le compte n'y est pas !

D'abord, la revalorisation prévue se fait avec un an de retard. Ce qui entraîne une perte de revenus. L'annonce faite par le ministre de l'économie n'est ni plus ni moins un coup de communication puisque cette revalorisation est prévue dans le code de la Sécurité Sociale.

Le gouvernement n'a pas la même référence en terme d'inflation notamment quand il s'agit d'augmenter les impôts fonciers de 7,1%, censés évoluer avec le coût de la vie.

**Après 2023, l'inflation continuera sa progression
et laminera le pouvoir d'achat des salarié-es et des retraité-es.**

- L'électricité a augmenté de 15 % au 1er février, de 10 % au 1er août et de 31 % depuis 2021,
- Le gaz a augmenté de 15 % en janvier 2023 et le tarif réglementé du gaz a été supprimé le 30 juin 2023,
- les prix des produits alimentaires ont augmenté de 11% en un an et de 21,3 % depuis le 1er Janvier 2022,
- Les carburants ont augmenté de plus de 30 %. Le prix du fuel domestique est passé de 1,10 € au 1er janvier 2022 à 1,40 € début octobre.

Depuis 12 ans, les retraites ont perdu plus de 15% de pouvoir d'achat !

Quant à la retraite minimum à 1200€, elle ne concerne que très peu de personnes, il faut avoir cotiser une carrière complète à temps plein. La moyenne de la revalorisation s'élève à 30€.

Pas étonnant que 17% des retraité-es et notamment les personnes seules soient obligées de se rendre dans les associations humanitaires pour avoir accès aux distributions alimentaires.

L'accès au service de santé de plus en plus difficile

Cet été, des services d'urgences et des lits ont été fermés dans de nombreux hôpitaux publics avec des conséquences tragiques. Malgré le manque de personnel, le gouvernement impose de nouvelles restrictions budgétaires en 2024 en termes de politique de santé publique et va s'accompagner de nouvelles fermetures de lits et de suppressions d'emplois alors que la demande ne cesse de progresser en lien avec le vieillissement de la population.

Le manque de professionnels de santé ne permet plus de rentrer rapidement dans la chaîne de soins et se traduit généralement par une dégradation de l'état de santé sauf à être contraint à payer des dépassements d'honoraires pour se soigner...

Quant à la loi « grand âge », une fois de plus, elle est repoussée en raison de la volonté du gouvernement de ne pas assurer son financement et de le faire supporter par les familles comme y invite un récent rapport de la commission des affaires sociales du Sénat. Cela conduit à faire supporter aux familles et aux résidents ce qui est du ressort de la santé publique comme le prévoyait la Sécurité Sociale à sa création.

Les moyens existent pour satisfaire nos revendications !

200 milliards d'aides publiques sont versés aux entreprises, sans compter les exonérations de cotisations sociales qui font défaut à la Sécurité sociale et qui conduisent le gouvernement à faire payer la note aux assurés sociaux. **Les profits des entreprises du CAC 40 battent des records. Après la crise COVID, ils sont passés de 40 à 140 milliards en 3 ans. La France compte désormais 3 millions de millionnaires** et se place en troisième position derrière les États-Unis et la Chine.

En 4 ans, 53 milliards vont être consacrés à moderniser les armes nucléaires.

Exigeons :

- ⇒ Une revalorisation immédiate de toutes les retraites de 10% pour compenser les pertes subies en 2022 et 2023 et à terme une augmentation de 300€ pour tous,
- ⇒ L'indexation des retraites sur le salaire moyen,
- ⇒ La ré-humanisation des services publics,
- ⇒ Une prise en charge en totalité de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale avec la création d'un véritable service public d'aide à la personne.

Rassemblements et manifestations dans L'Orne :



Alençon : 10h30 devant la préfecture

Argentan : 17h00 place de la Mairie

Flers: 17h00 place du marché